

Conseil Communautaire du 5 avril 2018

D 2018

C

01

Nombre de Conseillers

En exercice	87
Présents	70 dossier 1 – 71 dossier 2 – 72 dossier 3 à 9
Votants	83 dossier 1 – 84 dossier 2 à 9

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **29 mars 2018** s'est réuni à la salle polyvalente de Clairac, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Agné</u>	Patrick GAUBAN
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ (+ pouvoir Pascal LAPERCHÉ)
<u>Birac sur Trec</u>	Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Hubert TERRIGHI (suppléant)
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND – Lisette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean.Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINEDE
<u>Fauquierolles</u>	Maryline DE PARSCAU (+ pouvoir Jacky TROUVE)
<u>FaUILlet</u>	Gilbert DUFOURG
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT (+ pouvoir Josette PATISSOU)
<u>Gaujac</u>	Jean.François THOUHAZE
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	Alain PRÉDOUR
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>	Noël PAYOVITCH (suppléant)
<u>Lagupie</u>	Jean.Max MARTIN
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Francis DUTHIL (+ pouvoir Sylvie BARBE)
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Daniel BENQUET – Sophie BORDERIE – Marie.Françoise BOUGUES (+ pouvoir Jacqueline CORREGES) - Martine CALZAVARA (+ pouvoir Serge CARBONNET) - Charles CILLIÈRES – Patrick COUZINEAU (à compter du dossier 2) – Jean.Luc DUBOURG (+ pouvoir Roland CHRISTEN) – Joël HOCQUELET – Philippe LABARDIN (+ pouvoir Jean.Pierre MARCHAND) – Anne MAHIEU – Bernard MANIER - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE (+ pouvoir Michel HOSPITAL) – Laurence VALAY (+ pouvoir Marie.Catherine BALLEREAU)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Franis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	Jacques PIN (suppléant)
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean.Pierre VACQUE
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Liane BORDES (+ pouvoir Elizabeth LE CHARPENTIER jusqu'au dossier 2) - Eric BOUCHAUD Liliane KULTON – Guy LAUMET (+ pouvoir Dante RINAUDO) – Laurence LOUBIAT- MOREAU - Valérie TACCO (+ pouvoir Régis BARD) Elizabeth LE CHARPENTIER (à compter du dossier 3)
<u>Varès</u>
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU-GILLET – Vincent PAULAY

Absents ou excusés

Pascal LAPERCHÉ - Catherine BERNARD – Josette PATISSOU - Thierry CONSTANS – Jacques VERDELET – Sylvie BARBE - Marie.Catherine BALLEREAU - Serge CARBONNET - Roland CHRISTEN - Jacqueline CORREGES - Patrick COUZINEAU (dossier 1) - Michel HOSPITAL – Jean.Pierre MARCHAND - Thierry CARRETEY - Régine POVÉDA - Gaëtan MALANGE - Jacques BRO - Régis BARD – Elizabeth LE CHARPENTIER (jusqu'au dossier 2) - Dante RINAUDO – Jacky TROUVÉ

Pouvoirs de

Pascal LAPERCHÉ à Maryse HERVE – Josette PATISSOU à Jacques BILIRIT – Sylvie BARBE à Francis DUTHIL Maire.Catherine BALLEREAU à Laurence VALAY – Serge CARBONNET à Martine CALZAVARA – Roland CHRISTEN à Jean.Luc DUBOURG - Jacqueline CORREGES à Marie.Françoise BOUGES - Michel HOSPITAL à Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE – Jean.Pierre MARCHAND à Philippe LABARDIN – Régis BARD à Valérie TACCO – Elizabeth LE CHARPENTIER à Liliane BORDES (jusqu'au dossier 2) Dante RINAUDO à Guy LAUMET - Jacky TROUVE à Maryline DE PARSCAU

Secrétaire de Séance

Caroline DELRIEU-GILET

Dossier n°1 - ADHESION DE VGA AU CENTRE DE SANTE DU BASSIN TONNEINQUAIS

Objet de la note

Dans la perspective de la création d'un centre de santé associatif sur la commune de Tonneins, VGA est sollicitée afin d'être parmi les membres fondateurs. L'objectif est d'ouvrir le centre dès le 23 avril 2018 afin de répondre à l'urgence médicale sur Tonneins. Une extension de l'activité du centre de santé pourra être envisagée dans un second temps auprès des communes qui le souhaiteraient.

Exposé des motifs

Les membres de l'association seraient constitués par un collège d'institutionnels (la commune de Tonneins, VGA, le CHIC Marmande – Tonneins...) et un collège de membres actifs (associations, société civile...). En fonction de l'évolution de l'activité du centre de santé, les communes utilisatrices pourront aussi rejoindre l'association.

La cotisation annuelle pour les membres fondateurs est de 500€ pour 2018.

A ce jour, l'ouverture d'un cabinet est assurée sur 55 heures/semaine (du Lundi au Vendredi de 8 H à 13 H et de 14 H à 19 H et le Samedi de 8 H à 13 H), grâce au salariat d'un médecin et de vacations complémentaires.

Il convient auparavant que VGA délibère pour :

- Intégrer dans son intérêt communautaire la participation à des centres de santé associatifs ;
- Valider son adhésion en tant que membre fondateur de l'association.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Modifie l'intérêt communautaire en matière de politique de la ville dans la Communauté - Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire, en rajoutant dans les actions qui sont reconnues d'intérêt communautaire :

« Adhésion et participation au fonctionnement des centres de santé associatifs créés sur le territoire »
Le reste est sans changement.

Valide l'adhésion de la communauté Val de Garonne Agglomération à l'association du centre de santé du bassin tonneinquois

Approuve les statuts de l'association du centre de santé du bassin tonneinquois

Approuve le versement d'une cotisation annuelle de 500€ pour l'année 2018

Désigne les délégués de Val de Garonne Agglomérations afin de siéger au sein de l'assemblée générale de l'association du centre de santé du bassin tonneinquois

- M. Francis DUTHIL
- Mme Christine VOINOT

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

<i>Votants</i>	83	
<i>Pour</i>	79	
<i>Contre</i>	1	Bernard MANIER
<i>Abstention</i>	3	Philippe RIGAL – Valérie TACCO (+ pouvoir Régis BARD)

Publication / Affichage
Le 6.4.2018

Fait à Marmande, le 5 avril 2018

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,